

**Musée du Temps - Sauvegarde du patrimoine scientifique et technique
contemporain - Demande de subvention au Conservatoire National
des Arts et Métiers**

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : En 2005, le Musée du Temps a entrepris un travail répertoire des matériels et prototypes existant dans les laboratoires de Besançon impliqués dans la recherche sur les microtechniques.

Ce travail, mené en liaison avec l'Université et le CNRS, est un partenariat à développer dans le cadre du réseau national du musée du CNAM (Paris).

Dans un souci de conservation et de documentation, il convient de poursuivre le travail entrepris avant de l'élargir à des laboratoires franc-comtois, voire aux entreprises.

Le Musée du CNAM propose de participer financièrement à la poursuite de ce projet à hauteur de 10 000 €.

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- approuver ce projet,
- solliciter une subvention de 10 000 € auprès du musée du CNAM,
- dès réception de l'arrêté attributif, autoriser l'inscription de cette somme en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de la notification sur les imputations 74.322.74718.53000 et la réaffecter en dépenses sur la ligne budgétaire 011.322.6042.53000,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le CNAM.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 29 novembre 2005.